



Bienvenue sur le secteur Lionnais



Vous venez d'emménager sur l'une des 9 communes du secteur Lionnais et vous ne connaissez pas encore tous les services proposés ? Bacs, collecte, facturation, etc. Voici tout ce qu'il faut savoir sur la gestion de vos déchets.

Les 3RD'Anjou, en bref...

Les 3RD'Anjou (**Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets en Anjou**) sont une collectivité publique chargée de collecter et valoriser les déchets sur les 51 communes de son territoire, comptant plus de 122 000 habitants. Ce syndicat est géré par 30 délégués élus, issus de vos conseils municipaux. 30 collaborateurs sont répartis sur 3 pôles, à Tiercé (siège du syndicat), à Beaulieu-sur-Layon et au Louroux-Béconnais.

Un usager bien équipé

VOS BACS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET POUR LE TRI

Les 3RD'Anjou mettent à votre disposition deux bacs :



Un bac gris pourvu d'une puce pour vos ordures ménagères. La puce sert à calculer le nombre de présentations de votre bac et donc le montant de votre redevance incitative. Vous avez le choix parmi 3 volumes : 140 L, 240 L, ou 360 L. Votre facturation tiendra compte du volume du bac choisi. Le changement de votre bac est gratuit sur simple demande de votre part dans la limite d'un échange/an. Par mesure d'hygiène, ne jetez pas vos ordures ménagères en vrac dans le bac mais dans des sacs bien fermés.



Un bac jaune pourvu d'une puce pour déposer en vrac tous vos emballages et tous les papiers.

Vous avez le choix parmi 3 volumes : 140 L, 240 L ou 360 L. Pensez à aplatir vos bouteilles en plastique pour gagner de la place. Il n'est pas nécessaire de rincer les emballages triés, il suffit de bien les vider, sans les imbriquer. Pour éviter de salir votre bac, nous vous conseillons de laisser les bouchons sur les bouteilles, les flacons et les briques alimentaires.



Un doute sur le tri ? Reportez-vous à votre mémo tri ou au guide interactif du tri.

DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR !

Pour vous permettre de trier à la source vos biodéchets, nous vous proposons un composteur, bois ou plastique de 300L à 600L, de 20 à 55€ (dans la limite des stocks disponibles).

Les biodéchets représentent 30% des ordures ménagères et sont donc valorisables !

Pour obtenir votre composteur individuel et le guide du compostage, contactez les 3RD'Anjou.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR VOS DÉCHETS

OÙ TRIER LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS ?



Un maillage de points d'apport volontaire est déployé sur le territoire permettant de déposer tous vos emballages en vrac, il n'est pas nécessaire de rincer les emballages triés, il suffit de bien les vider, sans les imbriquer. Chaque ouverture du tambour sera facturée sur votre redevance incitative.

OÙ TRIER LES ORDURES MÉNAGÈRES ?



Un maillage de points d'apport volontaire est déployé sur le territoire permettant de déposer toutes vos ordures ménagères en sac. Chaque ouverture du tambour sera facturée sur votre redevance incitative.

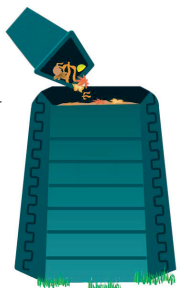
OÙ TRIER LE VERRE ?



Votre commune est équipée d'une ou plusieurs colonnes d'apport volontaire pour y déposer vos bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre (sans bouchons, ni couvercles).



Retrouvez les emplacements des points d'apport volontaire et le formulaire de demande de carte sur notre site internet : www.3rdanjou.fr



L'organisation de la collecte

Le camion de collecte bi-compartmenté du prestataire passe tous les 15 jours pour le ramassage de vos deux bacs.

Un doute sur votre jour de collecte ? Reportez-vous à votre calendrier de collecte.

La collecte s'effectue par un bras latéral manipulé par le chauffeur depuis sa cabine. Le système informatique embarqué enregistre chaque levée grâce à la puce électronique installée sur vos bacs.



Pour votre sécurité :

Merci de ne pas vous approcher du bras de collecte automatisé lorsqu'il est en mouvement.

BACS BIEN POSITIONNÉS



ADOPTONS LES BONS GESTES

- Sortez vos bacs la veille du jour de collecte, couvercles fermés et ouverture côté rue.
- Alignez les bacs par couleur en cas de regroupement.
- Placez les bacs à environ 1 mètre de tout obstacle



Attention :

Les sacs en dehors des bacs et les bacs mal positionnés ou débordants ne seront pas collectés.

Pour plus de simplicité, profitez du prélèvement automatique en deux fois sans frais, réglez votre facture chez un buraliste agréé ou utilisez le paiement en ligne sur notre site internet : www.3rdanjou.fr

Pour en savoir plus, contactez nos services

Par téléphone : 02 41 59 61 73
Par mail : contact@3rdanjou.fr
Sur Internet : www.3rdanjou.fr

Du lundi au mercredi : 8h45-12h00 / 13h30-17h00
Le jeudi : 8h45-12h00
Le vendredi : 8h45-12h00 / 13h30-16h00

Les déchèteries du secteur

Le secteur Lionnais dispose de la déchèterie du Lion d'Angers



Demandez votre carte pour accéder à la déchèterie du Lion d'Angers et à toutes celles du territoire dont celle de Château-neuf-sur-Sarthe et du Louroux Béconnais. Retrouvez toutes les déchèteries sur notre site internet.

Venez retirer votre carte service déchets directement dans nos bureaux ou demandez-la sur notre site internet : www.3rdanjou.fr

ATTENTION : Les ordures ménagères ne sont pas acceptées en déchèteries.

Comment est composée ma redevance incitative ?



Plus vous réduisez vos déchets, plus vous réduisez votre facture et plus la planète vous en sera reconnaissante !

Vous recevrez 2 factures par an à semestre échu. (en septembre et en février)

Un forfait en fonction du volume des bacs qui intègre 10 levées de votre bac ordures ménagères, 12 levées de votre bac tri et 18 passages en déchèterie/an*.



Le relevé de la consommation réelle du service au-delà des levées incluses. (Sur la facture du 2nd semestre)



Le relevé des prestations annexes, sur le semestre écoulé. (accès supplémentaires en déchèterie, mise à disposition d'un composteur, remplacement de la carte, etc.)

MA GRILLE DE FACTURATION 2024

*au prorata de votre temps de présence sur notre territoire.

Volume des bacs	Part abonnement facturée par logement	Forfait bac ORDURES MÉNAGÈRES 10 levées incluses *	Forfait bac TRI 12 levées incluses *	Levée au-delà du forfait ORDURES MÉNAGÈRES	Levée au-delà du forfait TRI
140 L	102,00 €	29,00 €	20,00 €	5,00 €	Non facturée en 2024
240 L		81,00 €	22,00 €	7,50 €	
360 L		150,00 €	50,00 €	11,50 €	

Usagers collectés en points d'apport volontaire uniquement (sans bac)

Part abonnement facturée par logement	Forfait points d'apport volontaire ORDURES MÉNAGÈRES 30 dépôts inclus *	Forfait points d'apport volontaire TRI 36 dépôts inclus	Dépôt au-delà du forfait ORDURES MÉNAGÈRES	Dépôt au-delà du forfait TRI
102,00 €	20,00 €	17,00 €	2,50 €	Non facturé en 2024

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Pour les dépôts ponctuels en points d'apport volontaire :

Pour les ordures ménagères : 2,50€ pour l'ouverture d'1 sac de 50L ou de 2 sacs de 30L
Pour le tri : Non facturé en 2024

Pour la carte service déchets :

18 accès/an compris en déchèterie*
5€ par passage supplémentaire

3RD'Anjou

Siège social : 103 rue Charles Darwin 49125 Tiercé

2 accueils de proximité :

- 13 ZA la promenade - 49750 Beaulieu-sur-Layon
- 2 rue d'Angers - Louroux Béconnais - 49370 Val d'Erdre-Auxence

